



Le mot de la Présidente

Même si l'été reste la saison préférée des français, il n'est pas forcément la période idéale pour les malades. Entre les températures élevées qui activent la transpiration et favorisent la macération des grands plis du corps, les départs en vacances grands générateurs de stress dont se nourrit la maladie, même le plaisir de souffler un peu avant l'automne se teinte d'une certaine appréhension.

La préparation à cette période estivale est importante et ne doit pas être laissée au hasard. Si vous devez partir loin de chez vous, prévoyez le petit nécessaire indispensable en cas de poussée inopinée, renseignez-vous éventuellement sur les médecins présents sur votre lieu de vacances et emmenez avec vous une documentation sur la maladie afin de pouvoir, le cas échéant, informer ce médecin de remplacement sur le mal dont vous êtes atteint. Pour vos déplacements en voiture, planifiez des pauses fréquentes, la station assise prolongée n'étant pas recommandée en cas de lésion péri anale et surtout, si vous partez dans des zones très exposées au soleil, soyez vigilant à vos temps d'exposition, certains traitements médicaux interdisent les expositions solaires.

Dans tous les cas, organisez-vous des grands moments de repos et de plaisir et si, au détour d'une plage, un œil indiscret se pose de façon insistante sur une lésion inesthétique, prenez du recul et dites vous bien qu'au-delà des apparences, vous êtes un vacancier comme un autre et qu'à ce titre, vous méritez tout autant ces instants d'insouciance loin du jugement arbitraire de vacanciers indiscrets qui ne connaissent pas leur chance d'être en bonne santé.

Très bon été et bonne santé à tous...

Hélène RAYNAL, Présidente de SOLIDARITE VERNEUIL – juin 2012

Assemblée Générale 2012 :

Après-midi studieuse à Villeurbanne ce samedi 21 avril 2012 pour une poignée de courageux qui avaient décidé de braver le mauvais temps en cette journée de bilan annuel.

Ponctuée d'un petit jeu de connaissances, cette assemblée a permis à chacun d'apprécier le chemin parcouru depuis 3 ans et de prendre connaissance des projets à venir. Notre partenaire, la société **C-Médic France**, représentée par sa déléguée régionale a terminé l'après-midi par une information complète sur les prestations qu'elle est à même d'apporter aux adhérents récemment opérés.

Après les votes successifs et le renouvellement du Bureau, l'après-midi s'est terminée comme il se doit par le traditionnel verre de l'amitié.



Mémo :

Envie de discuter ? Envie de participer ? Besoin d'aide ou d'informations ? Venez nous rencontrer lors de nos permanences :

➤ Lyon le premier jeudi du mois

Salle le Grain de Ciel, CC le Samouraï, avenue Salvador Allende, Villeurbanne de 19 à 21h.

➤ Chambéry le deuxième mardi du mois

Maison des associations, salle A213, 67 rue Saint François de Sales, Chambéry de 19 à 21h.

Vous êtes nouvel adhérent et souhaitez recevoir les anciens numéros de SOLIDAR'News ?

Faites nous le savoir et nous vous adresserons gratuitement par mail les numéros choisis. Envoi postal possible en version papier au prix de deux timbres à 0,60€.

La technique du jour : Passer au bloc sous hypnose

Finis le stress des opérations chirurgicales !



Pour aborder en toute sérénité le calvaire du bloc, choisissez l'hypnose. Mais attention, « rien à voir avec un quelconque spectacle de cabaret : on n'utilise ni fluides ni magnétismes étranges », prévient le médecin anesthésiste Don-Pierre Giudicelli. Une fois en salle d'opération, le patient discute simplement avec l'anesthésiste sur un sujet qui lui procure du plaisir. Tout occupé par la conversation, il en oublie la douleur et peut subir l'intervention sans rien ressentir. « En transe, le cerveau se focalise sur une tâche positive, et le malade ne souffre pas », explique le docteur Giudicelli.

Cet autre choix que l'anesthésie est appliqué depuis 2008 à la **clinique du Val d'Ouest** à Ecully. Trente infirmiers, chirurgiens et anesthésistes ont été formés par la **fondation Apicil** contre la douleur. Plus d'une cinquantaine d'hypnoanesthésies sont pratiquées chaque année.

Cette nouvelle technique est beaucoup utilisée sur les enfants. Selon le docteur Isabelle James, spécialisée en chirurgie pédiatrique, « les parents acceptent plus facilement l'hypnose que l'anesthésie générale qui occasionne du stress ». Sans effets secondaires, les résultats sont impressionnants. Plus généralement, les anesthésistes pratiquent régulièrement l'hypnose en chirurgie cutanée et pour la procréation assistée chez les adultes. Cette discipline séduit d'ores et déjà le public et elle promet de gagner peu à peu l'ensemble des établissements hospitaliers français.

Lola Faisandier

www.metrofrance.com

Gardons le contact :

Si vous souhaitez témoigner, avoir des renseignements pratiques ou simplement discuter, appelez-nous :

- Hélène RAYNAL (69) : 06 27 44 77 60
- Mohammed AOUANI (69) : 06 88 64 05 56
- Marie-Carmen DEL REY (73) : 06 19 97 70 33
- Patou (06) : 06 61 43 02 24
- Erika (10) : 06 11 75 00 95
- Françoise (11) : 06 79 50 87 49
- Lydia (12) : 06 48 26 40 89
- Gwénaëlle (60) : 06 82 87 36 22

et par courriel : solidarite.verneuil@gmail.com



Les correspondants régionaux de Solidarité Verneuil

Bien implanté en Rhône-Alpes grâce à son partenariat avec un établissement hospitalier, **Solidarité Verneuil** accompagne également les malades des régions voisines.

Les **correspondants régionaux** représentent l'association auprès des instances locales, orientent et conseillent les patients dans leurs régions respectives. Cinq correspondants sont actuellement à l'écoute des malades dans les régions de **Picardie, Champagne-Ardennes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées** et **Provence Alpes Côte d'Azur**.

La prescription médicale de transport & ALD



C'est votre médecin qui, s'il estime que votre situation le justifie, prescrit le mode de transport le mieux adapté à votre état de santé et à votre niveau d'autonomie, dans le respect du référentiel de prescription des transports : moyen de transport individuel, transport en commun, transport assis professionnalisé (taxi conventionné ou VSL) ou ambulance, voire avion ou bateau de ligne régulière.

Cas particulier : la prescription médicale d'un transport au titre d'une affection de longue durée (ALD)

La prescription médicale d'un transport au titre d'une ALD, et donc en dehors des autres situations pouvant ouvrir droit à la prise en charge du transport (hospitalisation, transport en série, convocation médicale...) répond à des conditions de prise en charge spécifiques, le patient atteint d'une ALD devant remplir les trois conditions cumulatives suivantes :

- il doit être reconnu atteint d'une ALD,
 - le transport réalisé doit être en lien avec l'ALD,
 - il doit présenter une des incapacités ou déficiences définies par le référentiel de prescription des transports fixé par l'arrêté du 23 décembre 2006.
- Cette disposition, fixée par le décret du 10 mars est appliquée depuis le 1^{er} juin 2011.

En pratique :

Le médecin complète le formulaire « Prescription médicale de transport » et vous le remet. Vous devez, en principe, respecter le mode de transport qu'il a prescrit.

Information diffusée par l'Assurance Maladie/Ameli.fr.

Agenda 2012

Vos prochains rendez-vous :

- **Permanences de juillet** : le jeudi 5 à Villeurbanne et le mardi 10 à Chambéry
- **Septembre 2012** : Forums associatifs de Lyon 5^{ème}
- **Décembre 2012** : Fête des Lumières à Lyon

Selon l'actualité de l'association et de ses partenaires, d'autres rencontres vous seront proposées en cours d'année. Surveillez la page *Agenda* de notre site !